

Trésorerie Générale . Avenue Janvier. 35021 Rennes cédex.

Tel : 02 99 79 80 74

Internet : www.tresor.cgt.fr/35

E-Mail : cgt.035@cp.finances.gouv.fr

=====

CTPL du 14 novembre

Budget

Suite au vote en début d'année un état de la situation 2006 nous a été présenté. 2 chiffres imposants : **Location** de l'immeuble **du DI** au 31 octobre : 942 418 euros.

Affranchissements du DI : 2 284 573 euros. (1,5 milliard de centimes)

TG : Le réaménagement du RDC devrait commencer au 2^{ème} trimestre 2007.

Turgot : Arrivée d'une partie du service des domaines au 4^{ème} étage, au 1^{er} février 2007 (début des travaux le 12 décembre).

CFPU : les travaux ont débuté au 5^{ème} étage pour une installation mi juillet 2007, les locaux syndicaux et services sociaux sont déménagés au RDC-bas, ainsi qu'une cafétéria, une salle de réunion et une salle de formation.

Liffré et St Aubin : réfection des sols et murs courant novembre.

Chartres : Travaux du 15/10/06 au 15/02/07.

Implantation, Désimplantation (globalement 25 emplois de C sont transformés en B)

27 emplois de catégorie C sont transformés en B :

- ✓ 1 emplois dans les postes et services suivants : TG : (Direction, Communication, Dépenses civiles, dépenses militaires, Recouv Pr divers, Dépôts de fonds, Compta, CER), Bain, La Guerche, Guichen, Pipriac, CEA, Dol, TPM St Malo.
- ✓ 2 emplois dans les postes et services suivants : TG : (Dépense règlement, PIAA , Logistique et Budget, rému, CRP) et TCA..

2 emplois de B sont transformés en C :

- ✓ Louvigné et Cancale.

Implantation, Désimplantation d'emplois de catégorie A

PIAA : transformation d'un poste de chargé de mission inspecteur en chargé de mission RP.

TG : affectation d'un TP chargé de mission spéciale pour les fonds européens.

Fougères : suppression d'un adjoint inspecteur à Fougères banlieue et création d'un poste d'adjoint à la TPM.

Enquête sur l'absentéisme

Globalement on remarque que malgré les formations qui ont été mises en place pour les collègues de la redevance, le département est largement en retard pour les absences au titre de la formation : 1,44 pour le département contre 1,84 pour des départements comparables et 2,11 nationalement. Ceci est particulièrement vrai pour la catégorie A et B, seuls les C sont au dessus de la moyenne, en raison de la formation initiale et pour préparer les concours. Pour la formation permanente toutes les catégorie sont en dessous de la moyenne.

Fermeture de la Trésorerie de RBO le 31/12/2006

Nous avons réitéré notre demande, de mutation des agents sur le poste qu'ils demandaient, même en surnombre. **Ils n'ont pas demandé la fermeture, ils n'ont pas à être pénalisés.**

Nous avons remis une pétition signée de l'ensemble du personnel demandant à bénéficier de la prime de 500 euros qui avait été attribuée aux agents de la redevance. Il ne peut et il ne doit pas y avoir de traitements différents des agents du Trésor selon leur lieu d'implantation. Les avancées gagnées par nos camarades de la redevance doivent bénéficier à tous... la demande est partie à la CP.

Spécialisation des trésoreries de Fougères au 01/01/2007

Le secteur communal de la RP est regroupé sur la TPM. Or dans l'attente de futurs bureaux dans l'actuelle cristallerie, nos collègues seront installés provisoirement dans le logement de fonction inoccupé. Des travaux de rénovation sont actuellement en cours. Nous avons remis une pétition des agents dénonçant cette gabegie financière et les conditions de travail dégradées qui vont leur être imposées.

Le secteur recouvrement doit être intégré dans le futur hôtel des finances qui devrait ouvrir le 01/07/2007. Nous avons également remis la pétition des agents qui contestent la suppression d'un emploi au sein de leur secteur, alors même que leurs conditions et leur charge de travail vont évoluer. Est ce la meilleure façon d'assurer la mise en place de l'accueil commun ?

Accueil commun dans les hôtels des finances de Redon et de Montfort au 01/01/2007

Extraits des protocoles : « Les agents traitent directement à l'accueil physique, l'ensemble des demandes émanant de contribuables particuliers et relatives à la délivrance

d'informations fiscales ou d'imprimés, aux réclamations contentieuses et gracieuses, aux délais de paiement ou aux paiements dématérialisés. **La polyvalence progressive des agents leur permettra, à terme, de traiter indifféremment ces questions des usagers relevant de l'assiette et du recouvrement des impôts des particuliers, dans leur périmètre de compétence. Les agents d'accueil assurent l'orientation des usagers hors périmètre vers l'ensemble des services du site. Les agents de l'accueil traitent en orientation ou en réponse les appels téléphoniques reçus au standard de l'hôtel des finances.**

Les missions incluses dans le périmètre sont réparties entre l'accueil primaire (accueil d'orientation et d'information assuré par les agents C et l'accueil secondaire (prise en charge et traitement des demandes assurés en réception assurés par un agent B).

Lors de la mise en place des compétences croisées, les demandes émanant de contribuables rattachés aux trésoreries dépendant du CDI pourront également être prises en charge. Les horaires d'ouverture sont harmonisés (8h45 à 12h et 13h30 à 16h15). Le standard est ouvert de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30. (17h pour Montfort).

Les ponts naturels seront harmonisés.

Pour Montfort : le pilotage de l'accueil commun est confié au chef du CDI le 1^{er} semestre et au Trésorier le 2^{ème} semestre. Pour Redon c'est le chef du CDI qui assure cette responsabilité pour l'année. Toutefois la gestion des agents dépend de leur supérieur hiérarchique.

A Redon, un agent C Trésor assurera l'accueil commun le lundi.

A Montfort, 2 agents du Trésor assureront à tour de rôle cette mission sur la semaine avec 2 suppléants.

Comment avec les effectifs actuels du Trésor, pourrions nous assurer convenablement nos missions ? Réponse : si besoin les protocoles seront revus. Dans l'attente, nous craignons que nos collègues soient sous pression constante, nous suivrons l'évolution régulièrement.

Travaux des futurs hôtels des finances de Fougères, Vitré et St Malo

Fougères : 18 m² d'archives, 112 m² de bureau plus espace accueil.

Vitré : les discussions sont en cours.

St Malo : le projet est suivi par la DGI et la DPMA.

Horaires Variables

Possibilité de récupération de 2 plages variables par mois au lieu d'une à Vitré.

Changement des horaires d'ouverture à Montfort pour les adapter aux horaires de la DGI.

Passage de 37 h à 38h30 par semaine au CHU.

Changement du jour de fermeture à la Guerche de Bretagne. (passage du lundi au mercredi)

Ponts naturels et jours comptables 2007

Ponts naturels : Lundi 30 avril, Vendredi 18 mai et Vendredi 2 novembre.

Jours comptables : 7 mai, 24 et 31 décembre.

Hélios

La mise en place d'Hélios dans sa phase actuelle génère perte de temps et travail supplémentaire, avec pour

incidence par exemple : retard dans les mises en paiement, difficultés pour les encaissements. Les agents ont l'impression de ne plus rien maîtriser.

- L'application ne permet pas aux personnels de mesurer les incidences d'opérations plus complexes.
- Les anomalies sont parfois incompréhensibles car leur libellé ne correspond pas à la réalité ou carrément incompréhensibles au vrai sens du terme.
- Certaines procédures, par exemple : monter les fiches marchés laissent apparaître beaucoup de lacunes. Il faudrait n'avoir que des marchés passés en procédure adaptée avec un seul titulaire, une seule tranche, à prix ferme ! Mais surtout pas avec des co-traitants, des sous-traitants, des avenants, des prolongations de délais, des pénalités, des révisions, une durée de marché et un délai de livraison de marchandises, etc... ! **Hélios ne connaît pas, alors il y a de quoi s'inquiéter quand on parle par ailleurs de dématérialisation !**
- Les menus déroulant présents à chaque phase des opérations sont à rallonge : pourquoi ne serait-il pas possible d'invalider certains choix de ces menus selon le poste voire la collectivité sur laquelle on travaille ?
- Que dire de la non concordance des protocoles ordocomptable, entraînant l'absence de reprise de certaines informations ou la reprise partielle de données pourtant codées par l'ordonnateur dans son protocole, par exemple un chiffre en moins dans Hélios alors que la collectivité indique bien toute la référence de la pièce d'encaissement en complément du titre P503.
- Lenteur depuis quelque temps de l'arrivée des mandats enregistrés dans le menu mise en paiement, idem pour les lots en encaissements de masse, entraînant retard de traitement et interrogations.
- Hors réunion nous apprenons que le PES ou protocole d'échange standard, ne sera pas mis en place au 1er janvier 2007, obligeant encore les agents à des saisies manuelles.

La montée en charge des postes sous Hélios ne permet plus aux 2 tuteurs d'être aussi présents que nécessaire dans les postes qui basculent et d'assurer ainsi leur rôle de formateur et d'accompagnement.

Pour la Direction, l'application a des difficultés mais progresse, Hélios a été conçu pour être appliqué dans tout le réseau mais ne pourra tenir compte des spécificités de chaque poste qu'au fur et à mesure des nouvelles moutures. La Direction ne déroge pas au calendrier qu'elle impose même au détriment des conditions de travail des agents. En 2007, un membre de l'équipe de dépannage sera à 100% en soutien des tuteurs. **Un changement de chaise mais pas une chaise de plus ! La Direction ne pense nullement à modifier le rythme de passage à Hélios des postes du département.**

La CGT propose de nommer et de former un 3^{ème} tuteur, de ralentir le rythme prévu de passage à Hélios et de faire en sorte que les postes puissent travailler dans de bonnes conditions, c'est à dire avec un nombre d'agents en adéquation avec la charge réelle de travail. En effet certains postes cumulent les difficultés : changement occasionné par Hélios, prochain déménagement, arrivée de nouvelles collectivités. La CGT a beaucoup de craintes dans le contexte actuel de suppressions massives d'emplois. Rappelons que

L'ORE pour le département est de moins 21 agents hors CER.

Rattachement du service des domaines à la TG au 01/01/2007

L'ensemble des activités domaniales est confié au Trésor. 2 évaluateurs seront basés à St Malo, le GPP restera dans les locaux du BD de la Duchesse Anne, les autres services seront installés au Turgot. Les agents auront 2 ans pour décider de leur affectation au trésor ou de leur retour à la DGI. Le personnel Berkanien (femmes de ménage de la Cité administrative) et le gestionnaire de la cité sont inclus directement dans les effectifs trésor.

Réorganisation des services de la Trésorerie générale

Répartition entre le Département d'action économique et d'expertise (DAEE) et le secteur local (pôle fiscalité locale et PIAA).

Ce dernier service devrait avoir à disposition un outil informatique vers la fin décembre. Une extension de son périmètre (île de France) est prévue fin 2007. L'examen des documents se fera désormais de manière quadriennale au lieu de triennale.

CHS : Programme de prévention 2006/2007

Celui ci nous a été présenté :

Sécurité : (incendie, électricité et amiante)

Santé au travail : Risque individuel, prise en compte de l'handicap, harcèlement moral, tabac et alcool, conditions de travail)

Point sur les travaux en cours

Nous avons demandé le rajout des question suivantes :

1. Un nouvel échelon devrait être ajouté le 01/12/2006 à la fin de carrière des ARP1. Nous avons demandé qu'il en soit tenu compte pour es collègues ayant prévu de partir en retraite avant la fin mai 2007 afin qu'ils puissent en bénéficier, certains parmi eux étant à l'actuel dernier échelon depuis plus de 10 ans. La demande sera transmise à la CP.
2. Nous avons dénoncé le manque de sanitaires au 1^{er} étage des locaux du CER. 150 vacataires en ce moment, plus les titulaires et l'équipe de dépannage.
3. Nous avons demandé que ceux qui au DI, souhaitent prendre leur repas dans les cafétérias puissent le faire. La réponse est non. Pourtant cela permettrait à certains vacataires qui ne vont pas au restaurant administratif en raison de son coût de déjeuner assis et au chaud au lieu de manger des sandwiches dehors.
4. Mis en place du système de sécurité dit « de l'homme mort » pour les gardiens de nuit du DI, dans le cadre du PTI (protection du travailleur isolé). Si nous nous félicitons que l'on se préoccupe de leur sécurité, ce système les empêchera totalement de pouvoir dormir entre 2

rondes et nous ne pouvons pas être d'accord avec. La réflexion est en cours.

5. Immeuble Le Sully : actuellement la température atteint 26 ou 27 degrés par endroit sans qu'elle puisse être réglée.
6. Nous avons demandé où en est le projet d'aménagement des escaliers du Sully et de leur sécurité ? **Etude en cours !!!**
7. Les micros du Sully ne sont plus protégés par un onduleur : est ce raisonnable ? **Etude en cours !!!**
8. Les contrôleurs en stage à Lyon subissent à certaines époques des difficultés considérables pour se loger. Nous avons demandé que la TG se charge de la réservation des chambres. La TG est consciente du problème et fera remonter le problème.. **n'hésitez pas à nous informer de vos difficultés.**
9. Remplacement de l'accueil par le service des dépôts de fonds. 4 agents dont 2 doivent en permanence être présents doivent parfois assurer l'accueil, ce qui porte à 3 leur présence obligatoire et des difficultés pour poser les congés. Nous avons demandé que les remplacements à l'accueil soient revus. La réponse est négative. Pour la TG il s'agirait d'une mauvaise gestion du service... les intéressés apprécieront.
10. De nombreux agents se voient écrêter régulièrement. Nous avons demandé que toutes les heures effectuées soient récupérées (2h pour 1 heure effectuée) ou payées aux taux légaux. Nous avons remis la pétition des agents du CER à ce sujet et demandé l'extension de leur demande à tous les agents du département. Le CER obtient au choix des agents, le paiement des heures effectuées ou une récupération d'une heure et demie pour toute heure supplémentaire effectuée. Demandez l'alignement de votre situation sur le CER et faites nous remonter vos demandes pour que nous les appuyons. **AUCUN AGENT NE DOIT SE VOIR ECRETER.**
11. Service de la compta : Nous avons dénoncé la situation des effectifs. Des mutations devraient avoir lieu lors des prochaines CAP de mutation le 23 novembre prochain. Concernant la caisse, nous avons demandé du renfort et qu'aucune restriction ne soit mise à la prise de congés.
12. SNCF : Quel que soit votre trajet, il est possible d'obtenir du service du personnel des bons de transport vous évitant l'avance d'argent...n'hésitez pas à les demander.
13. Nous avons demandé que la sécurité des agents amenés à transporter de l'argent en liquide à l'extérieur du poste puisse être garantie. Rappelons que, en accord avec la DGCP, cette tâche ne peut pas être imposée : nous ne sommes pas convoyeurs de fonds. En cas de difficultés, n'hésitez pas à nous contacter pour faire valoir vos droits.

14. Caméra à Rennes Colombier. Nous avons rappelé la demande des agents demandant une caméra de surveillance pour améliorer leur sécurité. La SAPAR va en installer une dans l'escalier...souhaitons que cela suffise.

15. I et V amendes :

Téléphone : nous avons de nouveau rappelé les difficultés du poste qui est le seul pour les amendes à apparaître dans les pages jaunes. Réflexion en cours.

Moquette : elles seront changées en même temps que celle de l'étage...n'aurait il pas mieux valu les changer lors du déménagement ?

16. Courrier : recrutement : pas de décision à ce jour en attente de nouvelles directives.

17. Stages à Paris et prise en charge de la chambre d'hôtel, la veille. Possibilité offerte seulement aux agents devant commencer leur réunion avant 9 heures.

18. Départs en retraite : Une vingtaine d'ici la fin mars 2007 dont 10 à la TCA et 30 à 35 pour le reste de l'année

19. ORE : les chiffres pour le département sont de 21,46 agents en trop ramenés à 11,46 en tenant compte des 10 agents à affecter au CER. Nationalement ce sont 970 emplois en trop. Autant dire que si rien ne change notre situation va s'aggraver et les collègues en attente de mutation se désespérer.

20. TCA :

Nous avons demandé à connaître les conclusions des audits effectués au niveau local et central. L'administration locale fera remonter notre demande à la C.P.

Etude de la CP pour une nouvelle organisation de la T.C.A. suite aux réunions de la direction locale et du personnel : la CP devrait tenir compte des réflexions des agents.

La lettre de rappel permettant le retour à l'amende initiale doit être opérationnelle début décembre 2006.

Diverses études sont en cours : pour réguler les communications téléphoniques sur le service d'accueil téléphonique (mise en place d'un serveur qui permettrait de diriger les communications entre les différents intervenants...), délégations de signature, catalogue de clichés, pouvoir décisionnel pour l'annulation totale ou partielle de l'amende...

La direction locale semble très hermétique à nos questions et renvoie le dossier au niveau de la C.P.

Nous avons demandé à être associés à cette étude afin de pouvoir informer et échanger avec le personnel sur l'évolution et les propositions. A ce jour, il n'en est rien !

La C.G.T a rappelé que rien ne se ferait sans l'adhésion du personnel.

21. P.I.A.A :

Le PIAA étend son champ d'activité à la région Ile-de-France, sans aucune augmentation de son effectif... au contraire ! Cette montée en charge devrait permettre de « moindres suppressions d'emplois » (sic) compte tenu de

l'ORE et du passage d'un apurement triennal à quadriennal.

L'outil informatique attendu est en cours de conception. Il devrait être déployé début 2007 et proposé au PIAA de Toulouse.

22. Dinard. Si la Mairie ne fait pas de propositions de relogements des contacts pourraient être pris avec d'autres communes (St Lunaire , St Briac...) Nous y reviendrons.

Pétition RBO

Le poste comptable de RBO doit fermer le 1^{er} janvier 2007.

Nous, agents de la Trésorerie, bien que nous pensions que le poste avait toute sa raison d'être et rendait un service au public supérieur à ce qu'il pourra en être à l'avenir en prenons acte.

En conséquence, nous demandons à bénéficier de l'indemnité exceptionnelle versée en 2005 aux agents de la redevance au titre de la restructuration.

Ils étaient et nous sommes agents du Trésor Public.

Ils étaient pour beaucoup d'entre eux et nous sommes en poste place du Colombier à Rennes.

Il serait incompréhensible et inconcevable que des agents soient traités différemment selon le poste où ils sont affectés, alors qu'ils ont connu les mêmes recrutements, les mêmes concours et les mêmes avancements professionnels, ce serait dès lors une mesure discriminatoire.

Pétition secteur recouvrement de Fougères

Dans le cadre de la mise en place de l'hôtel des finances de Fougères, nous réaffirmons notre profonde désapprobation quand aux conditions de transfert qui nous sont imposées.

En effet, nous considérons qu'il est totalement injustifié de supprimer un agent de l'effectif sachant que nos conditions et notre charge de travail dans le cadre de la mise en place de l'hôtel des finances seront profondément bouleversées et que personne aujourd'hui n'est en mesure d'en calculer les effets.

C'est faire un pari dangereux sur l'avenir que de nous supprimer un emploi. C'est jouer avec nos conditions de travail et la crédibilité du réseau du Trésor Public face notamment à nos collègues de la DGI.

Ce n'est pas nous offrir les meilleures conditions de travail, mais c'est contribuer à construire les bases d'un rapport conflictuel, néfaste à l'objectif affiché d'un meilleur Service Public.

Nous vous rappelons que suite à cela, les agents de la DGI boycottent les réunions communes. Nous apparaissions comme un greffon qui vient augmenter la charge de travail au sein de l'hôtel des finances en faisant supporter cette charge sur l'hôte d'accueil.

En conséquence, nous demandons le maintien à minima de l'effectif actuel au sein du service recouvrement.

Pétition secteur local de Fougères

A une époque où la politique est aux économies, il nous semble pour le moins paradoxal d'effectuer dans des locaux provisoires et inappropriés des travaux qui induiront par ailleurs une détérioration de nos conditions de travail, (locaux sur 2 étages et 2 bâtiments avec éloignement de la caisse et du secteur comptabilité).

Investir dans des travaux et des équipements informatiques onéreux pour seulement quelques mois et une détérioration de nos conditions de travail, nous apparaît comme un gaspillage éhonté des deniers publics.

Nous contestons qu'il y ait urgence à un tel déménagement. Si celui ci est lié au départ du secteur recouvrement au sein du prochain hôtel des Finances, nous considérons que l'urgence de la mise en place d'une telle structure n'était pas telle qu'il faille à ce titre déménager dans des locaux provisoires.

Dans le cas contraire, nous souhaiterions connaître les raisons qui font que l'urgence varie en fonction des localités. En effet en quoi par exemple, n'est il pas aussi urgent de mettre en place l'hôtel des finances de Vitry que celui de Fougères?

Le récent regroupement des collectivités locales du secteur de St Aubin du Cormier sur Fougères a modifié la charge et les conditions de travail. Il ne nous semble pas opportun alors que nos 2 trésoreries travaillent avec des applications différentes d'effectuer le regroupement aujourd'hui. D'ailleurs, il conviendrait plus exactement de parler de juxtaposition des 2 postes puisqu'il semble que les personnels du fait des applications différentes seront séparés, non seulement physiquement mais d'un point de vue applicatif.

En conséquence nous demandons que notre déménagement soit repoussé jusqu'à la mise à disposition des nouveaux locaux qu'on nous annonce pour début 2008 dans l'ancienne cristallerie de Fougères.